



HIST1BA

2024 - 2025

Bachelier en histoire

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Histoire, histoire de l'art et archéologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **HIST1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table des matières

Introduction	2
--------------------	---

HIST1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

L'historien est un spécialiste du temps passé dans son rapport avec le présent. Mais il ne suffit pas d'avoir la curiosité et le goût du passé pour choisir les études d'histoire. Elles exigent l'apprentissage de méthodes d'information et de recherche : rassembler les documents et les évaluer de manière critique, organiser les données et les situer dans leur contexte historique, élaborer une synthèse. L'histoire intéresse l'homme d'aujourd'hui : elle l'aide à comprendre le monde actuel et à y agir.

Au terme du premier cycle, vous aurez appris à

- énoncer un objet de recherche pertinent et à déterminer le cadre problématique d'une recherche en histoire ;
- mettre en Œuvre une démarche de recherche documentaire à propos d'une problématique donnée ;
- appliquer les principes de critique à la documentation rassemblée ;
- interpréter les données et leur donner du sens ;
- synthétiser les résultats de vos travaux et les communiquer de manière écrite et orale.

Votre profil

Vous manifestez de la curiosité pour tous les problèmes humains, un sens aigu de l'esprit critique et un goût pour la précision et la rigueur ; vous aimez le travail en bibliothèque et la recherche documentaire ; vous maniez la langue française orale et écrite avec aisance ; vous vous intéressez à la philosophie, la culture, l'art, la littérature et la politique.

HIST1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Se préparer au mieux pour aborder la formation de Master en histoire pour, au terme du master, être capable d'« éclairer, dans sa complexité, le passé des hommes et des sociétés qui nous ont précédés et les liens qui l'unissent à notre présent », tel est le défi que l'étudiant Bachelier en histoire se prépare à relever.

Le diplômé bachelier en histoire aura acquis :

- une connaissance générale des grands cadres de l'histoire occidentale, située dans l'histoire mondiale, de l'Antiquité jusqu'à nos jours,
- une ouverture à d'autres disciplines fondamentales pour une meilleure compréhension de l'homme et des sociétés,
- une maîtrise de base, théorique et pratique, des méthodes de recherche propres aux études historiques (collecte de l'information ; analyse critique et organisation des données recueillies ; élaboration d'une synthèse personnelle).

Durant son parcours de bachelier, le diplômé aura fait preuve d'une autonomie croissante. L'étudiant aura développé son projet de formation qu'il poursuivra durant le programme de master en s'orientant vers des domaines spécifiques par son choix de finalité, en

7. D'après	
	un texte
	de ce type
	1. Lire et comprendre les textes
	2. Analyser les sources
	3. Examiner les sources
	4. Examiner les sources
	5. Examiner les sources
	6. Examiner les sources
	7. Examiner les sources
	8. Examiner les sources
	9. Examiner les sources
	10. Examiner les sources
	11. Examiner les sources
	12. Examiner les sources
	13. Examiner les sources
	14. Examiner les sources
	15. Examiner les sources
	16. Examiner les sources
	17. Examiner les sources
	18. Examiner les sources
	19. Examiner les sources
	20. Examiner les sources
	21. Examiner les sources
	22. Examiner les sources
	23. Examiner les sources
	24. Examiner les sources
	25. Examiner les sources
	26. Examiner les sources
	27. Examiner les sources
	28. Examiner les sources
	29. Examiner les sources
	30. Examiner les sources
	31. Examiner les sources
	32. Examiner les sources
	33. Examiner les sources
	34. Examiner les sources
	35. Examiner les sources
	36. Examiner les sources
	37. Examiner les sources
	38. Examiner les sources
	39. Examiner les sources
	40. Examiner les sources
	41. Examiner les sources
	42. Examiner les sources
	43. Examiner les sources
	44. Examiner les sources
	45. Examiner les sources
	46. Examiner les sources
	47. Examiner les sources
	48. Examiner les sources
	49. Examiner les sources
	50. Examiner les sources
	51. Examiner les sources
	52. Examiner les sources
	53. Examiner les sources
	54. Examiner les sources
	55. Examiner les sources
	56. Examiner les sources
	57. Examiner les sources
	58. Examiner les sources
	59. Examiner les sources
	60. Examiner les sources
	61. Examiner les sources
	62. Examiner les sources
	63. Examiner les sources
	64. Examiner les sources
	65. Examiner les sources
	66. Examiner les sources
	67. Examiner les sources
	68. Examiner les sources
	69. Examiner les sources
	70. Examiner les sources
	71. Examiner les sources
	72. Examiner les sources
	73. Examiner les sources
	74. Examiner les sources
	75. Examiner les sources
	76. Examiner les sources
	77. Examiner les sources
	78. Examiner les sources
	79. Examiner les sources
	80. Examiner les sources
	81. Examiner les sources
	82. Examiner les sources
	83. Examiner les sources
	84. Examiner les sources
	85. Examiner les sources
	86. Examiner les sources
	87. Examiner les sources
	88. Examiner les sources
	89. Examiner les sources
	90. Examiner les sources
	91. Examiner les sources
	92. Examiner les sources
	93. Examiner les sources
	94. Examiner les sources
	95. Examiner les sources
	96. Examiner les sources
	97. Examiner les sources
	98. Examiner les sources
	99. Examiner les sources
	100. Examiner les sources

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser des savoirs disciplinaires

1.1. Maîtriser un socle de savoirs dans les domaines de l'histoire, de la philosophie, des arts et des lettres

1.2. Articuler ces savoirs dans un contexte historique, social et culturel

1.3. Maîtriser des savoirs liés à la crise écologique et à la transition

1.4. Démontrer une connaissance et une compréhension critique et transversale des grands cadres de l'histoire européenne, dans ses relations avec l'histoire mondiale, de l'Antiquité jusqu'à nos jours, en particulier dans les domaines spécifiques de ces différentes périodes (histoire institutionnelle et politique ; économique, environnementale et sociale ; culturelle, intellectuelle et du fait religieux ; du genre)

Dès le premier quadrimestre du premier bloc, des cours spécifiques à la discipline sont également dispensés. Ils deviennent l'essentiel de la formation au second quadrimestre de ce premier bloc.

Ensuite, l'étudiant poursuit sa majeure tout en étant invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il peut prendre soit dans une autre discipline de la Faculté soit dans une autre faculté de l'Université moyennant d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion de ces programmes.

--

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LHIST1130	Exercices sur des questions d'histoire	Paul Bertrand Vincent Dujardin	PR [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 	x		
○ LFIAL1156	Culture numérique en sciences humaines et sociales	Paul Bertrand	PR [q1] [15h+15h] [5 Crédits] 		x	

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LHIST1215	Introduction à la paléographie	Baudouin Van den Abeele	PS [q1] [15h+15h] [5 Crédits] 		x	
○ LHIST1241	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : antiquité 					

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LALLE1212	"German - Intermediate level" a comme prérequis LDEU1116 <ul style="list-style-type: none"> • LDEU1116 - Deutsche Sprache als soziale und kulturelle Praxis
LANGL1212	"English for Arts Students. An intermediate course" a comme prérequis LANGL1111 <ul style="list-style-type: none"> • LANGL1111 - Anglais: Langue et Culture
LHIST1241	"Specialized heuristics and exercises on questions of history : antiquity" a comme prérequis LHIST1140 AND LHIST1130 <ul style="list-style-type: none"> • LHIST1140 - Heuristique générale • LHIST1130 - Exercices sur des questions d'histoire
LHIST1242	"Specialized heuristics and exercises on questions of history : the Middle Ages" a comme prérequis LHIST1140 AND LHIST1130 <ul style="list-style-type: none"> • LHIST1140 - Heuristique générale • LHIST1130 - Exercices sur des questions d'histoire

- LFIAL1156 - Culture numérique en sciences humaines et sociales
- LHIST1243 - Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : temps modernes

LHIST1393A "Seminar : Early modern times - PARTIM" a comme prérequis LFIAL1156 AND LHIST1243

- LFIAL1156 - Culture numérique en sciences humaines et sociales
- LHIST1243 - Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : temps modernes

LHIST1394 "Seminar : the contemporary period" a comme prérequis LFIAL1156 AND LHIST12441 8 Tf 1 0 0 -1 12.80000019 22.91300011 Tm [(L

LNEER1212	Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau 	Hilde Bufkens (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 
-----------	--	------------------------	---

HIST1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

⌘ LALLE1313	Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire	Mélanie Mottin (supplée Ann Rinder)	DE [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
⌘ LANGL1313	Interactive English Communication	Philippe Denis (coord.)	EN [q1+q2] [30h] [3 Crédits] 🌐

HIST1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
-

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation iatio valo7s3airmeux pourront obtenir, selon 0 0

- [Master \[120\] en anthropologie](#)
- [Master \[60\] en sociologie et anthropologie](#)
- [Master \[120\] en criminologie](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#)

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de la mineure (voir les conditions d'accès du programme de master visé).

Tout diplômé d'un bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres bénéficie d'un accès direct au [Master \[120\] en arts du spectacle](#).

Dernière mise à jour : juillet 2022

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+322474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures ([EHAC](#))

Responsable académique du programme: [Laurence Van Ypersele](#)

Jury

- Président: [Philippe Hambye](#)
- Secrétaire: [Emmanuel Debryne](#)
- 3e membre du jury restreint: [Aurore François](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be